



Situation après séparation.

Par **orion73**, le **10/10/2013** à **17:04**

Bonjour, depuis quelques années, nous sommes séparés avec ma femme. Nous avons vendu la maison et partagé, chez le notaire, la vente.

Actuellement, mon ex est avec un monsieur, qui profite de l'aubaine.

Elle me laisse entendre, que quand elle n'aura plus de fonds, il me faudra lui en redonner.

Inutile de dire que j'ai du mal, a ça. Je me prive, pas elle.

Que faire. Dans 5 mois c'est les 50 ans de mariage, quelle fête ??

Quelle est votre idée ? merci a tous.

Par **Marion3**, le **10/10/2013** à **18:21**

Bonjour,

Je ne comprends pas pourquoi vous ne divorcez pas ... !!!

Par **amajuris**, le **10/10/2013** à **18:48**

bjr,

vous pouvez demander le divorce pour altération définitive du lien conjugal si votre séparation dure depuis plus de 2 ans.

cdt

Par **orion73**, le **10/10/2013** à **18:50**

Pourquoi, je ne divorce pas ? quand nous sommes passés en conciliation, je lui ai versé une pension de 150 euros. Mais elle n'a pas voulu faire revenir le dossier. Et rester là.

Mais comme je pense qu'il me faudra lui reverser une pension, et pour en faire profiter son ami. Et qui n'est pas le mien.

Et actuellement ma retraite, est juste, loyer 537 +++tout le reste, je ne peux pas.

Comme elle a aussi touché autant d'argent que moi, et je vais encore passer au fer.

C'est elle qui par deux fois a demandé le divorce. Facile elle l'aide. Moi j'en ai eu pour 2700 euros, et pour rien. Rien que pour passer en conciliation....Merci de m'avoir aidé et a recevoir encore de vos conseils.

Par **orion73**, le **10/10/2013** à **19:43**

vous avez la réponse, je ne tiens pas et même avec difficultés de lui payer une pension. Et pour encore si c'était pour elle, mais pour son mec...